

## **Conseil de l'UFR**

### **Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Séance du 29 juin 2023**

**Compte rendu n° 18**

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

**Etaient présents à l'ouverture de la séance :**

<b>COLLÈGE A</b>
M. Jean-Pierre BRACCO (procuration à M. Médéric GASQUET-CYRUS à partir de 12h)
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE (procuration à M. Guy LE THIEC)
M. Lionel DANY
Mme Anna GUILLO (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC
Mme Linda PILLIÈRE
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
M. Tristan VIGLIANO (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
<b>COLLÈGE B</b>
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
Mme Virginie CULOMA-SAUVA
Mme Alice FABRE (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR jusqu'à 10h30)
M. Médéric GASQUET-CYRUS
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
M. Fabrice PELLERIN (procuration à Mme Valérie ANDRE jusqu'à 10h30)
<b>COLLEGE IATSS</b>
M. Samba DIOP
Mme Christine JOLLOIS
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
Mme Carole VITALI
<b>COLLÈGE USAGERS</b>
Mme Appoline HAQUET (procuration à M. Paul MARIANI)
M. Paul MARIANI
<b>PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES</b>
CISSE Céline (procuration à Mme Lionel DANY)
VIDOR Philippe (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
<b>INVITES</b>
M. Sebastian HUSCH
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
M. Alexis NUSELOVICI
M. Jean-Philippe POTIER
Mme Julie SARKISSIAN
Mme Linda ZAOUI

**27 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.**

**M. Dany**, Doyen de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h05.

**Ordre du jour :**

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 25/05/2023 (Délibération)
2. Informations générales
3. Modalités de contrôle des connaissances M3C (Délibération)
4. DPI archéologie (Délibération)
5. Calendrier universitaire année 2022-23, modification (Délibération)
6. Création du CU/DU d'Islamologie (Délibération)
7. Maquette du Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures de licence mention Sciences sociales (Délibération)
8. Avenant Convention IESM (Délibération)

**1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 25/05/2023 (Délibération)**

Modifications demandées par Mme André.

**Vote** pour l'approbation du compte-rendu du CUFR du 25/05/2023 : 22 pour et 5 abstentions

**2. Informations générales**

- Situation du bureau des examens (BEX), présentée par Jean-Philippe Potier

Difficulté au sein du service du BEX depuis vendredi 23 juin. La direction administrative de l'UFR est actuellement dans l'action, avec une réunion d'échanges dès vendredi après-midi avec le collectif de travail du BEX et l'aide des personnels administratifs de l'UFR depuis lundi pour permettre la bonne tenue des épreuves de 2<sup>e</sup> chance. Mme Zaoui et M. Potier tiennent à souligner la forte entraide dont les personnels ont fait preuve en ces temps difficiles. M. Potier a également constaté que certains enseignants-chercheurs ne sont pas venus à la surveillance de leurs propres épreuves. MM. Potier et Rebull ont commencé à travailler sur un projet de service pour le service scolarité avant les difficultés rencontrées au BEX. Ce projet a pour vocation d'améliorer les conditions de travail et de fonctionnement du service en vue de délivrer des services de qualité. Il s'agit d'une démarche collégiale et concertée avec l'ensemble des personnels du service. La démarche permettra entre autres de « visiter / revisiter » les besoins et leurs évolutions et les réponses apportées par le service de la scolarité, en termes d'organisation, de méthodes, d'outils, de moyens affectés.

**Mme Ludwig**, en tant que personnel de la scolarité, tient à remercier tous les personnels pour leurs soutien et solidarité. Elle souhaite que des mesures soient prises d'urgence pour la session de janvier 2024, dont la préparation va débiter dès le 15 octobre.

**M. Le Thiec** s'inquiète d'une situation inédite et d'un dysfonctionnement majeur et souhaite avoir des réponses de la part de la Direction de l'UFR. Il rappelle que lors du CUFR de janvier, les personnels de la scolarité élus au CUFR avaient alerté sur des problèmes à venir. La brigade de remplacement d'AMU a-t-elle été sollicitée en renfort ? Il souhaiterait savoir où en sont les recrutements, et qu'elle va être la politique en matière de ressources humaines pour retenir les personnels et rendre plus attractifs les postes vacants. Il demande également à connaître le rapport fait par le CHSCT.

**M. Dany** indique que la brigade de remplacement de l'université n'est pas encore mise en place. Au niveau des recrutements, ils sont en cours et la direction de l'UFR a demandé à la DGS d'AMU de bénéficier d'arbitrages en urgence sur ces recrutements pour accélérer les prises de postes.

**M. Potier** tient à préciser que l'UFR est attractive et que les postes mis à la mobilité interne récemment ont été pourvus. De plus, des mesures d'accompagnement pour la préparation aux concours ont été mises en place et cela a porté ses fruits : 4 collègues administratifs sont lauréats du dernier concours TECH (1 en interne et 3 en externe)

**M. Ouerfelli** tient à avoir des précisions sur les dysfonctionnements rencontrés et souhaite que des solutions rapides soient trouvées. Il n'est pas favorable à la brigade de remplacement et souhaiterait plutôt des recrutements pérennes.

**M. Dany** précise que les causes de ce dysfonctionnement sont multiples.

**Mme Vitali** informe que les membres de sa liste se sont rendus au service de la scolarité et tient à rendre compte des remontées qui leur ont été faites. Certains personnels de la scolarité déplorent une organisation trop centralisée. Cette session de la 2<sup>e</sup> chance a été particulièrement difficile à organiser et a engendré de vraies souffrances et du surmenage pour les personnels impliqués.

**M. Gasquet-Cyrus** insiste sur le fait que ce dysfonctionnement est multifactoriel et structurel. C'est l'organisation même de la session de la 2<sup>e</sup> chance qui est difficilement gérable. Il est également allé à la rencontre des personnels qui ont fait remarquer qu'il n'y avait pas un manque de personnel mais une organisation et une répartition des tâches peu cohérentes. Il a également constaté la défection de certains enseignants-chercheurs qui semblent avoir oublié leurs obligations de service.

**Mme André** ne souhaite pas que la faute soit entièrement reportée sur les enseignants-chercheurs. Elle a remarqué que les enseignants-chercheurs sont obligés de prendre en charge des tâches administratives faute de personnel. Elle demande à ce que l'on cherche à savoir pourquoi les problèmes rencontrés avec les enseignants-chercheurs se sont multipliés, en particulier cette année.

**M. Le Thiec** s'inquiète que cette difficulté mette en péril la mise en œuvre de la session de 2<sup>e</sup> chance. Il pense que cela est dû au sous-encadrement administratif récurrent depuis la fusion.

- Retour sur la distribution des enveloppes budgétaires

**M. Ouerfelli** a demandé aux différents départements les montants qu'ils leur ont été attribués. Il a remarqué de fortes baisses et s'inquiète de l'appauvrissement des départements. **Mme Le Barbenchon** précise que les enveloppes ont été allouées par mentions et non par département. Le principe de la répartition est que tous les diplômés puissent fonctionner correctement.

**M. Le Thiec** reconnaît qu'un vrai dialogue a été mené avec les équipes mais regrette que ces propositions n'aient pas été discutés en CUFR.

**Mme André** souhaite savoir pourquoi il semble y avoir une tendance à baisser les enveloppes allouées aux licences et à augmenter les budgets des masters. **Mme Le Barbenchon** et **M. Dany** précisent que cela serait contre-productif et que ce n'est pas le cas. **Mme Le Barbenchon** précise que certaines formations ont obtenu la même enveloppe que pour l'accréditation précédente. C'était le cas notamment pour des mentions avec une évolution positive des effectifs.

- **M. Dany** informe à nouveau les membres de la nomination de Mme Culoma-Sauva au poste de Vice-Doyenne Formation et en profite pour remercier Mme Debuiche pour tout le travail réalisé durant les 18 mois de son mandat.
- Repas de fin d'année de l'UFR organisé le 5 juillet. *Report au 12 juillet décidé le 3 juillet.*
- Mon master, Parcoursup et Journée de Pré-rentrée, point présenté par Linda Zaoui

De la page 10 à la page 14 de la présentation Power Point

Il s'agit des données chiffrées qui ont été présentées aux membres du comité des études lors de la séance du 19 juin. Les journées de pré-rentrée seront organisées les 4 et 5 septembre.

- Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), point présenté par Virginie Culoma-Sauva

Pages 16 et 17 de la présentation Power Point

Grace à cette nouvelle source de financement, deux projets ont été retenus et vont être financés :

- Projet 1 : Création d'un foyer de vie étudiante,
- Projet 2 : Cy-Clope, qui consiste en l'installation de cendriers pour recycler les mégots de cigarettes.

- Trophée annuel des campus du territoire

Cette manifestation aura lieu le samedi 11 novembre 2023. L'UFR a été sollicité pour financer l'achat de maillots floqués aux couleurs de l'UFR. Une subvention de 2 065 € pour l'achat des maillots

**Vote** pour une subvention de 2 065 € pour l'achat des maillots : pour à l'unanimité

- Liste des chargés de missions de l'UFR

Page 20 de la présentation Power Point

### **3. Modalités de contrôle des connaissances M3C (Délibération)**

Point présenté par Virginie Culoma-Sauva

Les diplômés concernés par les demandes de modifications de niveau 2 sont présentés pages 22 et 23 de la présentation Power Point.

**Vote** pour les modifications de M3C : pour à l'unanimité

### **4. DPI archéologie (Délibération)**

Point présenté par Linda Pillière

Page 25 de la présentation Power Point.

L'opportunité et les enjeux du DPI pour AMU ont été approuvés lors du comité des études du 19 juin.

**M. Le Thiec** demande si l'annexe financière a bien été envoyée. **Mme Pillière** précise qu'elle a bien été envoyée mais pas encore mise en ligne.

**Vote** pour le DPI Archéologie : pour à l'unanimité

### **5. Calendrier universitaire année 2022-23, modification (Délibération)**

Point reporté

### **6. Création du CU/DU d'Islamologie (Délibération)**

Point présenté par Emmanuelle Le Barbenchon

**M. Ouerfelli** souhaite connaître le coût de ce nouveau diplôme. **Mme Le Barbenchon** précise qu'il n'y a pas de coûts supplémentaires, l'UFR délivrera 54 heures de cours, les autres cours étant assurés par deux établissements d'enseignement supérieur partenaires, INALCO et UNISTRA. L'Institut Français d'Islamologie, GIP dont AMU est l'une des universités fondatrices, financera après de la faculté l'ensemble des coûts constatés, non couverts par les droits d'inscription.

**Mme André** s'interroge sur la nécessité de voter la création de ce diplôme alors que la convention qui va nous lier aux partenaires n'est pas encore finalisée. Elle demande quelles réponses ont été apportés aux alertes de cohérence. **Mme Le Barbenchon** indique que les réponses sont en cours. **M. Dany** indique que la création du diplôme est un préalable nécessaire pour pouvoir asseoir les termes de la convention.

**M. Le Thiec** s'inquiète de la création de ce diplôme quant au respect de la laïcité. Il trouve dommageable que ce projet ne repose que sur un seul enseignant-chercheur.

**M. Brotons** demande si ce diplôme pourra être corrélé au nouveau parcours de master en Islamologie.

**Vote** pour la création du CU/DU d'Islamologie : 17 pour et 10 abstentions

#### **7. Maquette du Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures de licence mention Sciences sociales (Délibération)**

Point présenté par Virginie Culoma-Sauva

Rappels sur les principes de ce CYPES page 29 de la présentation Power Point

Maquette page 30 de la présentation Power Point

**Mme André** demande des précisions sur la genèse de ce projet. **M. Dany** indique que le Rectorat, le Lycée Thiers, la FEG et notre faculté ont été conjointement à l'initiative de ce projet.

**Vote** pour la maquette du CYPES de licence mention Sciences sociales : 20 pour et 7 contre

#### **8. Avenant Convention IESM (Délibération)**

Point présenté par Linda Zaoui

Par cet avenant, deux modifications vont être apportées à la convention initiale : détails page 32 de la présentation Power Point.

**Mme Ludwig** précise que la cadrage d'AMU ne permet pas l'exonération des étudiants extra-communautaires.

**Vote** pour l'avenant à la convention IESM : pour à l'unanimité

**M. Dany** lève la séance à 12h15.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.